Compte rendu du conseil Municipal du 4 septembre 2012

Présents : REPELLIN Michel, GAMONET Nicole Mrs, CECCONI Serge, REY Jean-Michel, PELLISSIER Denis, ANTRESSANGLE Frédéric, VIGNON Christiane – CHARRASSON Audrey-
Excusé : MICHELLIER Joël
Yolande Berthet secrétaire de mairie
Secrétaire de séance : Charrasson Audrey relecture : Vignon Christiane / Serge Cecconi

L'ordre du jour appelait les points suivants :

1. *ONF : distraction du régime Forestier*
2. *CAF : Renouvellement du contrat enfance et jeunesse*
3. *Questions diverses*

1. Approbation du dernier compte rendu en date du 27 juin 2012 Adopté à l'unanimité

2. Distraction du régime Forestier : Pour faire suite aux échanges qui sont menés depuis plusieurs années, il convient désormais de prendre une délibération pour intégrer ces nouvelles parcelles dans le régime forestier communal. Adopté à l'unanimité

3. Renouvellement du contrat enfance et Jeunesse entre la Municipalité et la CAF, cette convention permet d'obtenir une subvention pour le fonctionnement du CLSH (Centre de Loisirs sans Hébergement = garderie et cantine). Par ailleurs le Conseil Municipal tient à remercier chaleureusement Héloïse, qui a passé dans l'urgence les stages nécessaires pour maintenir le fonctionnement de ce service communal. De plus, pour faire suite au départ de Véronique Chailleux, Christine Martin s'engage à assurer le renfort sur la cantine, les jours où les enfants seront plus de 9 inscrits. Adopté à l'unanimité
Questions Diverses :
Courrier de Bontoux Gilbert ; qui sollicite l'autorisation d'implanter un chalet bois en démonstration pour sa clientèle : il lui est demandé de déposer une demande d'autorisation Préalable qui sera étudiée par la commission Urbanisme
Courrier UCAV : demande d'aide financière pour une insertion dans agenda : cette aide a déjà été apportée en 2012, accord de principe pour 2013
Courrier de la Direction des Routes, qui nous informe de circulation alternée sur la route du Col de la Chau
Piste de Beausières : Denis Pelissier présente le projet d'extension de la piste de Beausières, qui pourrait être une plus value pour la commune et les propriétaires fonciers, de plus cette piste serait utilisée pour des activités hivernales
Travaux Chemins Bournat et du Souillet : L'entreprise CHEVAL a été relancé et doit venir terminer les travaux
Compte rendu rencontre avec le sous préfet pour les travaux de l'école : Michel et Audrey se sont rendus au cabinet du Sous Préfet pour évoquer le projet de rénovation de l'école. Ce dernier a insisté sur le fait de revoir le dossier en mettant en avant la sécurité et la salubrité, 2 points qui peuvent être potentiellement financé par l'enveloppe DETR (Dotation Equipement Territoires Ruraux) Par ailleurs, il a vivement conseillé à notre canton de retravailler sur le dossier de l'intercommunalité.
Infos diverses :

Fête du Bleu qui fut une belle réussite, merci à tous les participants
Fin de la séance à 22h30

Informations concernant l'ORDRE de la LIBERATION

ORDRE de la LIBERATION : Conseil national des communes Compagnons de la Libération

En créant l'Ordre de la Libération, le 16 novembre 1940, le général De Gaule a décerné la Croix de la Libération à cinq communes françaises, en vertu du courage de ses habitants et à 1038 personnes comme ses compagnons de la Libération

-NANTES par décret du 11 novembre 1941

-GREN0BLE par décret du 4mai 1944

-PARIS par décret du 24mars 1945

-VASSIEUX-en-VERCORS par décret du 4 août 1945

-ILE de SEIN par décret du 1er janvier 1946

Le 3 décembre 1981 les cinq communes ont décidé de se lier par un pacte d'amitié, destiné à assurer la pérennité de l'ordre, et à susciter des liens particuliers entre leurs collectivités respectives, ratifier par messieurs Jacques Chirac, Maire de Paris, Hubert Dubedout, Maire de Grenoble, Alain Chenard, Maire de NANTES, Alain Le Roy, Maire de L'ILE de SEIN, Jacques Roux, Maire de Vassieux-en-Vercors.

Aujourd'hui réunis au sein de l'ordre de la Libération, ils ne sont plus que vingt cinq. Par souci de transmettre aux générations futures le témoignage de notre histoire commune, les cinq maires en exercice ont décidé de créer le Conseil national des communes (Compagnons de la Libération)

Ainsi, le futur Conseil national des communes prendra effet le 16 novembre 2012 et aura pour objet d'(assurer la pérennité des traditions de l'ordre de la Libération et conserver la mémoire des Compagnons disparus; d'organiser le 18 juin et le 9 novembre de chaque année des cérémonies commémoratives à l'appel historique et de la mort du général De Gaule; de représenter l'ordre de la Libération aux différentes cérémonies commémoratives; chargé de gérer le musée et les archives de l'Ordre de la Libération, basé aux Invalides, à Paris. Ce nouveau Conseil sera composé d'un délégué national et d'un maire en exercice de l'une des cinq communes compagnons, dont la présidence tournera tous les ans. En 2013, ce sera Nantes qui coprésidera le Conseil des communes (Compagnons de la Libération), en 2017 ce sera autour de notre commune d'assurer la coprésidence.